

# Démocratie directe :

(Vers la mise en place d'un véritable processus démocratique à Grenoble)

(amendements en jaune -et en bleus qui sont rejetés)

## 0. Processus constituant communal [Adopté, 6 A, 1 NPPV]

- Ecriture d'une constitution locale (n°84)
- Mettre en place un processus de Démocratie Permanente (cf. Archipel Citoyen à Toulouse) : Se former - S'informer – Proposer – Participer – Décider – Contrôler. (n°3 bis) [1 C, 3 A, 1 N]

## 1. Commissions communales [Adopté, unanimité]

- Création de véritables commissions municipales ouvertes (et métropolitaines) avec techniciens de la Ville, professionnels, habitants, élus (pour exécuter les décisions). (n°7)
- Tirage au sort de citoyens pour participer avec vote aux commissions communales. (n°1) [4 C, 10 A]

## 2. Assemblées

### **Création d'assemblées d'habitants décisionnaires [Adopté, unanimité]**

- Création d'assemblées d'habitants décisionnaires en toutes matières (125)
- Instituer des assemblées de quartier en contre-pouvoir citoyen des élus. Participation obligatoire aux décisions engageant la vie de tous les habitants donc décisionnaire au même titre que les élus. Droit de veto, possibilité d'initiative de proposition sur tous les sujets, mission d'éducation populaire, civique, etc. (41)
- Convoquer les assemblées par thématiques concrètes (n°3) :  
Mettre en place un processus permettant de diffuser et d'étayer les dossiers (Explication, sources, etc...), pour chaque sujet faire une réunion d'information + une réunion pour décider, etc...
- Nécessité d'information et de compréhension du budget municipal et des sujets très techniques. (n°3bis)

### **Mobiliser les habitants (125) [Adopté, 1 C]**

- mobiliser les habitants (par défraiement, par repas offert,...)
- motiver au porte-à-porte, bas de montée, toutes les rues, pour entendre toutes les demandes et besoins, et amener du monde aux assemblées
- en dehors des réseaux militants habituels.
- L'assemblée est un processus long, bien en avertir les habitants.
- Fixer un minimum de participants pour qu'une décision soit légitime.

### 3. RIC [Adopté, 1 N] question du niveau du quorum à trancher

- Référendums d'initiative citoyenne en toute matière souverains : pétition à seuil de 2000 signatures + référendum sans quorum (mesure phare n° 126)

- Maintien d'un quorum : trop de risques de népotisme, de confiscation du pouvoir dans une minorité. L'ensemble de la population n'est pas assez formé à la démocratie directe. (n°27) [2 N]

#### Question posée

- RIC en toute matière = RIC CARL (Constituant, Abrogatoire, Révocatoire et Législatif) (n°126) [Adopté, 6 A, 1 N]

#### Localisation

- Démocratisation de la métro par des RIC métropolitains (n°126) [Adopté, 1 C, 3 A]

#### Phase d'essai

- Faire un RIC-Test sur une problématique concrète pour définir les meilleures conditions d'un RIC. (n°126) [Rejeté, 33 P, 14 C, 12 A]

### 4. Rotations des élus [Adopté, 51 P, 9 C, 3 A, 1N]

- Rotation des élus tous les deux ans. Mettre en place une rotation des élus pour sortir du professionnalisme politique, du cumul de mandat, de l'individualisme et des magouilles visant à la corruption. (n°127)

- Prudence sur la rotation des élus : être élu est un investissement de 6 ans. La rotation ne vise qu'à changer le porte-parole du groupe. Mais chacun doit être le plus investi possible tout le long. Des novices complets tous les deux ans vont se faire bouffer par le système et ne rien réussir à porter concrètement. (n°28) [Rejeté, 2 P, 35 C, 17 A, 3 N]

### 5. Budgets décentralisés [Adopté, 2 C, 3 A, 1 N]

- Créer des budgets décentralisés, décidés par les habitants de chaque quartier, en assemblées de quartier ou par référendum (n°128)

#### Questions à traiter dans le processus constituants

- Quelle part du budget municipal ? (n°128)

- Choisir comment on « découpe » les quartiers et comment les montants de budgets en dépendent (n°128)

- Qu'est ce qu'on finance avec ? (n°128)

gestion des écoles ?

gestion des budgets et des locaux des directions territoriales de secteurs ?

- Veiller à une articulation entre budgets décentralisés et budget central (n°128)

- Veiller à ce que cela ne se décide pas qu'entre habitants avertis (n°128) [Adopté, 1 A, 5 N]
- Aller vers un budget participatif sur sa totalité du budget municipal : dépenses ET recettes, comme à Porto Alegre (n°128) [Adopté, 55 P, 1 C, 8 A, 3 N]

## 6. Autres

### **Recueil et traitement des propositions habitantes : [Adopté, 52P, 1C, 8A, 3N]**

- Mettre des feuilles et stylos dans des lieux publics, maisons des habitants, boulangeries, commerces, etc... « Ecrivez votre programme » et collecter les programmes des habitants (n°4)
- Enregistrement des propositions de personnes avec et sans internet. (n°33)
- Créer des instances ou forum qui permettent aux habitants.e.s de soumettre leurs doléances liées à la vie municipale, pour les transmettre au conseil municipal qui doit les traiter et donner suite (n°78)
- Mettre en place une agora sur internet pour les propositions d'aménagement dans la ville : créer un site internet avec une carte alternative (comme celle créée pour Mars'Actu à Marseille) (n°89)

### **Lieux d'assemblée [Adopté, 1C, 3A, 2N]**

- Ouvrir les écoles (et collèges et lycées si possible) et/ou les gymnases les soirs et les week-ends pour des réunions de quartier. (n°79)

### **Découpage : [Rejeté, 27P, 4C, 25A, 6N]**

- Création d'un secteur 7 (Europole, Presqu'île scientifique) de 10 à 12 000 habitants. (n°8)

### **Démocratie et services municipaux [Rejeté]**

- Des citoyens gestionnaires et décisionnaires partout : pour les compétences locales (GEG, Régie des eaux, Bailleurs sociaux, CCAS), délégation de services publiques à des groupes d'habitants de certains secteurs municipaux (crèches, périscolaire), impliquer les usagers dans les services publics à la ville, réhabiliter les valeurs et les rôles du service public (n°116) [Rejeté, 42P, 4C, 15A, 1N]
- Gérer la ville-employeur en démocratie : pouvoir confié aux commissions paritaires, orientation budgétaire à délibérer, ré-impliquer les agents municipaux (n°117) [Rejeté, 31P, 1C, 28A, 2N]
- Créer un conseil de gestion des services municipaux (comité d'usagers) avec un véritable statut pour les "Représentants ou élus sociaux " de ces services municipaux. (n°118) [Rejeté, 45P, 11C, 8A, 1N]

## 7. Formation/information

### **Formation des habitants et des élus**

- Accès à toute information par les habitants et les élus [Adopté, 53P, 5A, 2N]
- Formation tout au long du mandat des élus [10] [Adopté, 58 P, 2A]
- Formation obligatoire des élus sur les budgets limités (RSA,AAH, SMIC, etc...) et loyers et charges contraintes des plus précaires. [90] [Adopté]
- Programme d'éducation populaire à la démocratie et au sens du collectif.[29] [Adopté]
- Formation continue des citoyens et citoyennes grenoblois payée par un accès gratuit à des services municipaux (cantine, piscine,...) [31] [Rejeté, 6P, 18C, 25A, 5N]
- Garantir à tous les niveaux (assemblées, lieux ouverts, réunions avec les élus, etc...) que les gens

viennent certes différents mais égaux pour construire une solution tenant vraiment compte de tous les avis, sans rejeter d'emblée aucune personne ou une idée, sans influence. [29 b] [**Rejeté**, 33P, 2C, 18A, 5N]

- Prévoir un pourcentage du budget de chaque projet pour le processus démocratique, notamment pour la formation et l'information (n°125) [**Adopté**, 53P, 3A, 1N]

### **Journal municipal**

- Journal municipal : nouvelle répartition des pages (1/2 pour la majorité, 1/4 pour les oppositions et 1/4 pour le Postillon) [104] [**Rejeté**, 28C, 20A]

- Intégrer dans le journal municipal les expressions contradictoires des différentes listes d'élus, mais aussi au sein d'une même liste, sur un même sujet. [104 bis] [**Adopté**, 4A, 1N]

## **8. Dé-Métropolisation**

### **Retour de compétences**

- Retour de certaines compétences aux communes (urbanisme, d'économie/emploi, déchets (récup, ressourcerie...)) [12 b] [**Adopté**, 52P, 9A, 3N]

- Récupérer la compétence Culture à la Ville plutôt qu'à la Métro [110] [**Rejeté**, 36P, 4C, 13A]

### **Election directe [Adopté]**

- Election directe des élus de la Métro [39]

## **9. Luttes**

### **Avoir du temps pour la démocratie [Adopté, 3A, 8N]**

- Exiger du préfet l'interdiction du travail au moins une demi-journée de travail par semaine pour libérer un vrai temps de démocratie locale en commun. (n°66)

- Prévoir la gestion de la temporalité longue en démocratie : permettre aux habitants d'avoir du temps pour la démocratie par la réduction du temps de travail des citoyens concernés, la mise en place de garderies, etc... (n°125)

- Avoir un droit opposable aux entreprises : Si l'employé part 3h par semaine pour participer aux assemblées communales, qu'il soit payé par son employeur. (n°1)

### **Processus Constituant [Adopté, 2A, 2N]**

- Réécriture de la Constitution Nationale (n°84)

### **Puissance armée à la population [Rejeté, 3P, 47C, 4A, 6N]**

- Démocratie totale et absolue, étymologiquement, Demos-Kratos = Puissance du peuple, => armement contrôlé de la population et rotation des tâches de police. (Cf : Commune de Paris) (n°85)